

COMMUNIQUE DE PRESSE N°1

Strasbourg, le 10 mai 2023

Mise en eau du polder d'Erstein pour submersion écologique le 11 mai 2023

Le polder d'Erstein est une zone de rétention de crues de 600 hectares, en mesure de stocker 7,8 millions de m³ d'eau, destiné à protéger les populations contre les effets des crues du Rhin.

En application de la loi sur l'eau et aux termes de l'arrêté préfectoral du 2 septembre 2011 pris au titre de la restauration de la dynamique des plaines alluviales, **il est prévu de procéder, une fois par an, à une submersion écologique du polder**. Cette submersion peut avoir lieu à n'importe quel moment de l'année à l'exception de la période du 15 juillet au 31 août, et si les critères de débit du Rhin sont favorables.

D'après les estimations du Service de prévisions des crues Rhin-Sarre, les critères devraient être réunis à compter du jeudi 11 mai 2023.

En conséquence et compte-tenu des avis favorables des différents services sondés, **il sera procédé jeudi 11 mai 2023 à une submersion écologique du Polder d'Erstein**. Les autorités et services concernés se réuniront ce soir pour en préparer les conditions de mise en œuvre : **vérification des conditions de débits et sécurisation de la zone**, notamment.

Le polder d'Erstein avait été mis en eau pour la dernière fois en juillet 2021 dans le cadre d'une rétention des crues du Rhin.

Contact presse

Service de la Communication Interministérielle
Tél : 06 45 59 26 76
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 [@PrefetGrandEstBasRhin](https://www.facebook.com/PrefetGrandEstBasRhin)

 [@Prefet67](https://twitter.com/Prefet67)

 [@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin](https://www.linkedin.com/company/Préfecture-de-la-région-Grand-Est-préfecture-du-Bas-Rhin)